



miage

Formation ouverte en alternance



Condition d'accès

Le recrutement en Master s'effectue sur dossier dès l'entrée en 1^{ère} année de Master.

Et après ?

- Analyste et développeur de systèmes d'informations
- Ingénieur d'Etudes
- Assistant maîtrise d'ouvrage (MOA)
- Expert en systèmes décisionnels
- Responsable SI Métier

Après expérience :

- Chef de projet
- Consultant ERP, consultant E-business
- Responsable DSI

Présentation

Le Master MIAGE est une formation pluri disciplinaire, à la croisée des domaines de l'informatique appliquée, des systèmes d'information et de communication et de l'organisation des entreprises.

Parcours de formation professionnalisés s'inscrivant dans la poursuite d'une 3^{ème} année de Licence Informatique - parcours MIAGE -, il a pour objectif de couvrir la dimension conceptuelle des Systèmes d'Information, leur ingénierie et leurs applications.

La MIAGE d'Orléans fait partie du réseau national des MIAGE (20 universités en France) avec un programme national. Un conseil de perfectionnement, dont le monde de l'entreprise est partie prenante, fixe les orientations d'enseignement.

Après une formation de niveau L3 en informatique (parcours MIAGE de préférence) l'admission est prononcée après examen d'un dossier de candidature, éventuellement suivi d'un entretien.

La MIAGE est accessible en formation initiale, continue ainsi qu'en alternance.



Contenu de la formation

Le Master MIAGE se déroule en 2 ans à raison de 550 heures d'enseignement par an.

Connaissances transversales : gestion de projet, conception, pilotage et management des systèmes d'information, architectures applicatives et web services.

En 2ème année, **le parcours SIR permet d'approfondir l'étude et le développement de solutions applicatives et techniques et d'acquérir des compétences de haut niveau dans les domaines des réseaux et de la sécurité des communications**, ainsi qu'en Data Mining et Big Data.

Plusieurs projets - en collaboration avec des entreprises - préparent aux exigences du monde professionnel. En fin de 2ème année, un stage en entreprise de 5 mois pour la formation initiale et continue, en France ou à l'étranger. Concernant la formation en apprentissage, l'étudiant- apprenti sera présent 32 semaines en entreprise au cours de son année de M2.

| | |
|---|------|
| Ingénierie des systèmes d'information | 15% |
| Sciences et technologies informatiques | 25 % |
| Mathématiques pour l'informatique et l'organisation des entreprises | 15 % |
| Gestion des organisations | 15 % |
| Communication et langues vivantes | 10 % |
| Professionalisation | 20 % |

**Stage obligatoire
de 5 mois en M2
pour la formation
initiale et continue**

Mobilité internationale

Il est possible d'effectuer un semestre ou une année dans une université étrangère et/ou de s'orienter en 2^{ème} année vers l'un des M2 proposés par le réseau national des MIAGE.